



LES ATTAQUES

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE CALAIS

Délibération n°2025-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq le trente et un mars à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

Date de convocation : 18/03/2025 Membres en exercices : 19 - Présents : 15 - Nombre de suffrages : 17

Présents : Mme BAUDART Aurélie, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, M. CRUSSARD Philippe, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, Mme DUVIVIER Chantal, M. HONVAULT Stéphane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, M. MERCIER Éric, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine, Mme VAMPLUS Vanessa

Excusés : Mme ANSEL Catherine, Mme KRASINSKI Eliane, Mme SEYS Véronique, M. VASSEUR Jean-Paul

Procurations : Mme ANSEL a donné pouvoir à Mme BAUDART et Mme SEYS à M. LEFEBVRE.

A été nommé **secrétaire de séance** : M. MERCIER Éric

Objet : Affectation des résultats 2024 sur l'exercice 2025

Rapporteur : Madame le Maire

Le compte financier unique faisant apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 513 434,44 €, il est proposé au conseil de l'affecter ainsi :

- 463 434,44 € en investissement (affectation comptable R 1068)
- 50 000 € en fonctionnement (affectation comptable R 002).

L'excédent d'investissement de 1 003 293.90 € est reporté en investissement.

Le Conseil décide à l'unanimité (17 voix POUR) d'affecter ainsi le résultat de fonctionnement :

- 463 434,44 € en investissement (affectation comptable R 1068)
- 50 000 € en fonctionnement (affectation comptable R 002).

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Nadine DENIELE-VAMPOUILLE